

J. Raymond Denault
19 rue Le Royer Ouest
Montreal

fev. 70

Le Bien Public

ORGANE DU REVEIL TRIFLUVIEN

62e année
Trois-Rivières, Nos 15 et 16
Vendredi, les 11 et 18 avril
1975
1563, rue Royale
Trois-Rivières, Qué.
Tél. 378-8404

Enregistrement
numéro 0475
Courrier de la
Deuxième classe
Port de retour garanti
*
Abonnement: \$3.00
par année
*
La copie: 10 cents

L'idéologie marxiste a l'école

La lutte des classes devient bebête au Québec et, si l'on en doutait, on n'aurait qu'à parcourir le « Manuel du 1er mai » sous-titré « Pour une journée d'école au service de la classe ouvrière ». La C.E.Q. y reprend à son compte tous les lieux communs de la propagande marxiste, avec un retard d'un demi-siècle. A force de parti pris, l'argumentation est à ce point grossière que l'on doute, heureusement, de son efficacité. Même le jugement des jeunes la rejettera.

Il est admis de tous, et même des étudiants, que le régime économique et social doit être changé mais, pour prouver cette nécessité, il est des simplismes ou des naïvetés qu'il faut éviter. Or ce document en contient beaucoup trop. Les auteurs, prosélytes de la révolution, mentent déjà comme des bourgeois, c'est-à-dire bien mal.

Ce qui ressort précisément de ce manuel, c'est que les dirigeants du C. E. Q. ont de plus en plus l'esprit capitaliste, de même qu'à peu près tous leurs collègues syndicalistes au Québec. Le socialisme qu'ils prônent n'arrive pas à être généreux; il est empreint d'un égoïsme de caste. C'est pourquoi la masse des non syndiqués, d'instinct, se voit obligée de le combattre, pour ne pas être asservie davantage.

A force d'abus et d'exagérations, en ces derniers temps, le mouvement syndical a perdu beaucoup de sa crédibilité, surtout où l'on ne profite pas de son action antisociale. On se rend compte maintenant que, pour satisfaire l'appétit de l'employé syndiqué, il faut que le

GERALD GODIN et Trois-Rivières

Le journaliste Géraud Godin, auteur entre autres recueils de poésies de *Chanson tristes*, les *Cantouques*, *Poèmes et cantos*, nous a parlé dans un texte lu à l'émission *Un écrivain et son pays* de sa ville natale des Trois-Rivières.

« (...) petite ville. J'y ai vécu jadis, poète de province. Je publiais tous les deux ans ma plaquette. Ce n'est pas de la poésie, c'est de la sclérose en plaquette disait-on dans les soirées. » Et Géraud Godin continue ainsi sur un ton de tristesse gouailleuse à faire revivre pour nous le petit monde à la fois drôle, pathétique et aussi profondément aliéné de la plupart des Trifluviens.

D'Azildor Lamothe, petit roi des alambics de la Mauricie à Maurice Duplessis en passant par les vendeurs de gomme « baloune », les rois de la patate, etc., toute une foule à la fois dérisoire, profondément humaine et bien de chez nous vit, souffre, aime et s'amuse, s'agite et meurt dans une sorte d'immense diorama poétique.

R. H.

Commercialisera-t-on la truite mouchetée ?



Claude Simard, Ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec, était le conférencier invité à l'occasion du banquet du 10ème anniversaire de l'Association des Pisciculteurs du Québec. Celui-ci a annoncé que son ministère avait consenti une subvention de l'ordre de \$30,000 à cet organisme, qu'il avait prolongé de 3 ans les baux dans les clubs privés et qu'il avait demandé une étude sur la commercialisation de la truite mouchetée au Ministère de l'Industrie de la Chasse et Pêche du Québec, pour en étudier la rentabilité. Sur cette photo, outre le Ministre, on reconnaît M. Jean-Louis Loubier, président de l'Association des Pisciculteurs. (A.B.)

travailleur non syndiqué, se prive et s'esquinte de plus en plus. Le manuel du 1er mai a beau dénoncer les profiteurs du régime, on n'arrive pas à croire qu'ils sont tous du même côté. On en vient même à penser que le monde syndical d'aujourd'hui nuit à l'idéologie marxiste qu'il prétend servir, parce qu'il abrite dans ses rangs trop d'exploiteurs de la misère populaire, trop d'éléments surprotégés et surpayés dont la fortune insolente repose sur les

privations des non syndiqués.

Outrepassant ses droits, la C.E.Q. ne se cache pas pour prôner l'avènement du marxisme chez nous. S'il se produit un jour, c'en sera fait de la C.E.Q., de la C.S.N. et de la F. T. Q. dans leur formule actuelle. Il n'y aura plus d'avantages syndicaux pour personne quand tout le monde aura été syndicalisé. La promotion salariale dans un contexte d'anarchie aura enfin cessé.

C. M.

LE FRANÇAIS EN PERDITION DANS LES ECOLES DU QUEBEC

L'excellente journaliste qu'est Lysiane Gagnon, du journal « La Presse », vient de terminer dans le quotidien auquel elle est attachée une série d'articles sur l'enseignement du français dans nos écoles. C'est un chef d'oeuvre de reportage: franchise, sobriété, désintéressement, pondération, etc. La journaliste s'en tient aux faits.

Et ces faits sont tout simplement effarants! Ils scandalisent, non seulement les parents, mais les étudiants eux-mêmes qui se rendent compte de l'ineptie d'un régime d'enseignement auquel le gouvernement lui-même, à tout le moins le ministère de l'Éducation, a donné carte blanche.

On a vu récemment, dans les rues de Trois-Rivières, des défilés d'étudiants qui, au lieu de se pencher sur leurs problèmes d'enseignement, protestent contre le fait qu'ils ne sont pas admis au conseil d'administration de leur faculté, pour avoir le droit d'exprimer leur point de vue. Que veulent-ils savoir? Que peuvent-ils apporter de concret vis-à-vis leur avenir, leur devoir dans la société de demain, qu'ils seront appelés à diriger? A la suite de la série d'articles de Lysiane Gagnon, les parents s'inquiètent, avec raison. Les étudiants intelligents aussi. Avec raison également.

Dans l'état actuel du niveau de l'enseignement, on ne peut blâmer les étudiants d'insister pour avoir leur mot à dire dans la direction de leurs études. Ils sont inquiets, et avec raison. Ils ne se sentent aucunement préparés?

On comprend que les hautes autorités du ministère de l'Éducation soient affolées, devant les révélations de Lysiane Gagnon. Cherche-t-on à trouver un remède? Il semble que non. Le ministre lui-même, fidèle à sa politique de tergiversation, cherche ailleurs et croit avoir trouvé hors du point crucial le remède qui guérira l'abcès.

C'est tout le système d'enseignement actuel qui est vicié. Il faudrait que les autorités elles-mêmes aient le courage de l'admettre. C'est ce que désirent avant tout les élèves. Et tous appuient Lysiane Gagnon lorsqu'elle intitule son dernier article: C'est un système malade de partout!

Ce qui nous rappelle le vieux proverbe grec: les sociétés comme les poissons, commencent à pourrir par la tête.

Nous savons que nos commentaires rencontrent l'approbation de la grande majorité des étudiants. Nous en avons rencontré, nous en rencontrons chaque jour, et si nous les interrogeons, c'est que leur avenir nous intéresse, comme il intéresse tous ceux qui croient en notre survie comme nation, comme peuple.

Citons encore la pertinente journaliste qui termine sa série d'articles par cette réflexion: « On entend beaucoup d'étudiants déplorer que les cours de français ne soient pas plus rigoureux (dans le sens positif du terme). On entend des parents, — vieux et jeunes, — des enseignants — en exercice ou à la retraite, — des adolescents et des jeunes adultes célibataires, des gens de gauche et des gens de droite, beaucoup de monde en somme, qui eux aussi s'inquiètent... »

Il nous faudrait, au Québec, une autre « révolution tranquille », mais, cette fois, empreinte de bon sens et englobant notre entité entière: passé, présent et avenir.

On nous dira: Vous rêvez en couleur. Peut-être. Mais espérons quand même. Nous n'attendons pas un miracle. Simplement un retour à la réalité et au bon sens.

VILLERAY

Le Saint-Esprit aujourd'hui - 5

Rencontrer l'Esprit-Saint

c) Les charismes du Saint-Esprit constituent les *avenues extraordinaires*. Les charismes proprement dits ne sont pas ordonnés à la sanctification personnelle, mais au bien commun, par exemple, de tel groupe, telle communauté, l'Eglise particulière ou générale. Le Saint-Esprit ne sème pas à tout vent les charismes. *Ame de l'Eglise*, universelle, diocésaine ou paroissiale, Il connaît les besoins de l'Epouse Mystique de Jésus-Christ. (Voir I Cor. XII, 7).

Il n'entre pas dans mon plan de traiter en détails un sujet aussi vaste.

Je signale simplement qu'il règne dans l'esprit et la conduite des fidèles une confusion, par suite de l'abus du mot charisme ou charismatique.

Ceux qui, à l'instar des Protestants, cherchent la doctrine uniquement dans la Bible, sont enchantés et enthousiasmés du chapitre 14 de la 1ère épître de saint Paul aux Corinthiens, où il traite des charismes du « parler en langues » et de la « prophétie », c'est-à-dire de l'interprétation de la parole de Dieu. Ils oublient le chapitre 13, où le même saint Paul dit : « Je vais vous montrer une voie qui dépasse toutes celles des charismes : la charité », abondamment chantée dans les 13 versets qui suivent.

Le grand Apôtre ajoute une règle pratique à l'égard des charismes : « Frères, ne soyez pas des enfants sous le rapport du jugement; mais faites-vous enfants sous le rapport de la malice, et, pour le jugement, soyez des hommes mûrs ». (I Cor. XIV, 20).

L'homme mûr, ou le chrétien adulte, reconnaît que seule l'Eglise, gardienne et interprète de la Bible, juge et décide en matière de charisme. Deux mots résument la conduite pratique d'un chrétien mûr : il se nourrit d'un enseignement doctrinal sûr et il a recours au Magistère.

Ici nous rejoignons les sages recommandations des six évêques du Nord du Québec, dans leur « message sur le renouveau charismatique » du 1er novembre 1974.

L'histoire nous apprend de nombreux exemples de charismes exercés au profit des fidèles. Nous en trouvons à profusion dans la vie des Saints.

Il ne paraît pas inopportun de rappeler ici le cas classique de sainte Catherine de Sienne (XIVe s.). Il n'est pas tellement connu. Nous avons tant besoin aujourd'hui d'un instrument puissant du Saint-Esprit!

Fille du peuple, qui ne fut ni évêque, ni prêtre, ni religieuse, mais simple laïque tertiaire dominicaine, Catherine de Sienne eut le charisme de l'exhortation à un degré exceptionnel.

Après le long exil des Papes à Avignon (72 ans), Urbain VI, légitimement élu, était contesté même par son entourage immédiat. On flanchait autour de lui. De Sienne le Pape fait venir Catherine. Le 29 novembre 1379 — c'était quelques mois avant sa mort — elle est priée d'assister au consistoire public, convoqué par le Pape. Urbain VI l'invite à prendre la parole. Son allocution, ou mieux son *exhortation*, devant le Pape, les cardinaux, et un public de qualité, fut une véritable *soutenance de doctorat en théologie sur la Papauté*... Sur cette noble assemblée, Catherine produisit une puissante impression par sa foi et son courage. Et le Pape de s'exclamer : « Cette petite femme nous fait honte à nous... Nous avons peur et nous nous alarmons tandis qu'elle, qui appartient par sa nature au sexe faible, ne ressent aucune frayeur, et même nous encourage... Que peut craindre le Vicaire de Jésus-Christ quand le Christ tout-puissant est avec lui? Le Christ est plus fort que le monde, et il est impossible qu'il trahisse sa Sainte Eglise! » (Joergensen : *Vie de S. Cath. S.*, p. 493).

Si sainte Catherine de Sienne a joui d'un charisme d'exhortation, elle a aussi possédé celui de l'amour de l'Eglise et de la Papauté (donc l'amour du Magistère). De tels charismes, si bienfaits pour l'Eglise et pour tous ses membres, plongeaient leurs racines dans une sainteté éclatante, qui se fait sentir encore aujourd'hui.

Pour ou contre les barbituriques

Qui n'a eu recours, une fois au moins dans son existence, à un barbiturique même léger, pour retrouver son équilibre ou la liberté profonde de son sommeil?

La revue «XXe Siècle, encyclopédie Larousse du monde contemporain», nous rappelle que «ces dérivés de l'acide barbiturique ont fait leur apparition dans la pharmacologie moderne en 1903, année où Fischer et Mering les introduisirent en thérapeutique. Ils ont des effets divers : le barbital (Véronal) a une action prolongée, tandis que le sécobarbital (Imménocet) et le nembutal sont les inducteurs rapides de sommeil. L'amobarbital (Eunocet) exerce une action tranquilisante, mais, s'il procure un sommeil lourd, il ne facilite pas l'endormissement : pour cette raison, il est souvent associé à un autre barbiturique. Ces médicaments fort efficaces comportent cependant un inconvénient et des dangers. Celui-ci consiste en la diminution des phases oniriques (périodes pendant lesquelles on rêve) du sommeil, diminution qui risque d'avoir des incidences sur

le psychisme du sujet. Les dangers sont l'induction d'une toxicomanie et le risque de suicide. Pour la première, le sécobarbital, parce qu'il procure une certaine euphorie, incite bien souvent les insomniaques à une hyperconsommation (jusqu'à 80 cg de ce médicament par jour) qui se transforme en sécobarbitomanie grave. Afin d'éviter cette toxicomanie, on prescrit l'hypnogène sous forme de suppositoires. La tentation du suicide, elle augmente chez les déprimés insomniaques, qui avec l'Imménocet et le Nembutal, disposent d'armes le choix pour supprimer leurs souffrances psychologiques.

Marilyn Monroe en fut la victime, qui, après avoir absorbé une dose mortelle d'un barbiturique, en eut des regrets et tenta, trop tard, d'appeler au secours...

Les barbituriques sont, bien entendu, utilisés en anesthésie générale; ils sont également prescrits comme anticonvulsants, dans les traitements de l'épilepsie, par exemple."

Nos églises, maisons de prière

Je ne crois pas m'éloigner de mon sujet en disant quelques mots des assemblées et des lieux de prière. Il ne faut pas perdre de vue le caractère sacré de nos églises, maisons de prière, édifiées dans ce but.

Dans l'évangile de la Présentation de Jésus au Temple (Luc II), nous lisons que le Saint-Esprit poussait le vieillard Siméon à aller au Temple, et non pas à un autre lieu, pas même à une synagogue : le Temple étant « la maison de mon Père, disait Jésus, la maison de prière ». (Jn, II).

Les fidèles qui viennent dans nos églises pour prier, seuls ou en groupe, n'ont pas besoin d'un charisme spécial du Saint-Esprit : ils obéissent simplement à l'invitation ordinaire de la grâce. Ici faisons attention. Il est vrai que l'on peut prier avantagusement en quelque lieu que ce soit. Mais si des fidèles délaissent la Maison de Dieu et s'éloignent de la famille paroissiale pour se grouper dans des lieux quelconques : maisons privées, écoles, salles de réunions, etc, qu'ils sachent bien que le Saint-Esprit n'inspire pas ces éloignements ou ces cénacles fermés. L'Esprit-Saint n'est pas un Esprit de division, mais un Esprit de véritable union et de charité. « Pour le peuple chrétien, des grâces spéciales et une efficacité d'intercession sont attachées aux églises et aux autels consacrés » (Card. Schuster), et non pas à des salles quelconques.

« Au sens de l'Eglise », vient d'écrire le Pape Paul VI, c'est-à-dire au sens vraiment communautaire et catholique, « parfois on substitue l'esprit de clan... qui se reflète de façon négative et se traduit par un isolement dicté par un esprit de présomption qui n'est certes pas évangélique » (Exhor. A. 8-12-74).

Nous sommes loin d'un charisme du Saint-Esprit. On abuse beaucoup de ce mot; on l'utilise à tort et à travers.

Pour bien manifester leur appartenance à l'Eglise « il est nécessaire que tous les fidèles... persévèrent dans la fidélité à l'Esprit-Saint, lequel unifie l'Eglise, dans la communion et le service » (Paul VI), et non pas dans la division et la créativité dissolvante. « Nous avons l'Esprit dans la mesure où nous aimons l'Eglise », nous dit saint Augustin. (Sur s. Jean, XXIII).

« L'Eglise doit conserver son originalité de famille unifiée. Elle doit être le levain qui aide la société à régir ». Malgré toutes les idéologies contemporaines d'unification, la société civile d'aujourd'hui est fractionnée en groupes opposés les uns aux autres. « Malheureusement, nous dit le Pape, l'Eglise semble subir un peu elle aussi le contre-coup de telles circonstances : mais elle ne doit pas assimiler ce qui constitue plutôt un état pathologique. »

Loin d'entretenir un « état pathologique » dans l'Eglise, les fidèles doivent favoriser tout ce qui est unité, fraternité, charité authentique, signe d'un état de santé spirituelle, et non d'anémie ou de maladie...

Quiconque se fait l'apôtre de la vraie dévotion au Saint-Esprit par sa piété personnelle, par sa docilité à l'Eglise, par son respect du Magistère, par sa dévotion à la Vierge Marie, contribue à une réelle remontée dans l'Eglise d'aujourd'hui.

Mgr Joseph-Louis BEAUMIER

Les cloches à toute volée

Les cloches ont longtemps sonné dans les écoles, les usines ou sur les bateaux; elles y sont maintenant le plus souvent remplacées par des sirènes, des sonneries. Mais on ne saurait célébrer Pâques sans leurs joyeuses volées dont la sonorité est, pour certaines, capable de porter jusqu'à 40 kilomètres.

Comme nous le rappelle le Larousse des jeunes, les cloches « existaient déjà en Chine au IIe millénaire av. J.-C. La Bible mentionne l'existence de clochettes d'or fixées au bord de la robe du grand prêtre. Mais c'est surtout la religion chrétienne qui, au Moyen Age, a répandu l'usage des cloches.

Il semble que, au début elles étaient surtout considérées comme une protection contre les mauvais esprits. Puis on prit l'habitude de les placer au sommet d'une tour de guet et de les agiter à l'aide d'une corde. Cette coutume s'imposa au point que, dans tous les pays chrétiens, le clocher devint le point central autour duquel s'organisait la vie du village. On en vint à grouper plusieurs cloches dans une même tour pour constituer un carillon.

En dehors des offices religieux, on sonnait aussi les cloches pour annoncer une arrivée royale, ou pour donner l'alarme (tocsin) en cas de guerre, d'incendie ou d'inondation. Si les cloches sonnent à toute volée, c'est signe de joie; si elles font entendre des coups sourds, réguliers, c'est le glas, signe de deuil.

Les cloches sont généralement constituées de bronze, la meilleure proportion étant de 78 p. 100 de cuivre pour 22 p. 100 d'étain. La note donnée par la cloche dépend de sa taille: le fondeur doit donc établir le profil en fonction de la note recherchée, travail extrêmement délicat. Sur un «noyau» ayant la forme intérieure de la future cloche, on fabrique, avec de la terre friable, une «fausse cloche», qui a exactement l'aspect de la cloche définitive. Puis on recouvre la fausse cloche d'une «chape» de glaise. On brise alors la fausse cloche et, entre le noyau et la chape, on verse le métal en fusion à 1 400°C. Une fois la cloche fondue et refroidie, il faut la polir et vérifier l'exactitude de la note qu'elle donne. Si elle est trop haute, on diminue légèrement l'épaisseur de métal: si elle est trop basse, on rogne le bas de la «robe». Enfin, la cloche est baptisée au cours d'une cérémonie religieuse et hissée dans le clocher."

La «tsarine des cloches», la plus grosse de toutes, se trouve au Kremlin, à Moscou. Elle pèse 193 tonnes. Elle est restée à terre à la suite d'un accident.

RENÉ DE COTRET, ST-ARNAUD & CIE

Comptables agréés

André Saint-Arnaud, C.A.
Jeanne Frigon, C.A.
Roger Letendre, C.A.

1300, Notre-Dame
Case postale 1464
Tél.: 379-1831

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE



AGIT EN VOTRE NOM

pour le bien public

Abolir le droit de grève dans la fonction publique, oui... MAIS COMMENT ?

La Chambre de Commerce du Canada vient de revenir à la charge en proposant de nouveau l'abolition du droit de grève dans la fonction publique. La suggestion de cet organisme est basée sur plusieurs arguments réalistes; d'abord les constantes qui se dégagent de la négociation d'une convention ne sont plus les mêmes lorsque l'employeur est le gouvernement car le secteur privé bénéficie automatiquement de la concurrence et que les consommateurs ont toujours un recours d'approvisionnement quand un conflit prend forme dans l'entreprise privée. Lorsqu'il y a grève dans le secteur public la population au grand complet est brimée et il n'existe aucune alternative pour le consommateur qui doit obligatoirement subir les effets de l'arrêt de travail.

La Chambre de Commerce du Canada souligne de plus que, dans le secteur privé, l'employeur peut toujours poursuivre ses activités en décrétant un lock-out, formule de plus en plus populaire; or, le gouvernement ne peut se permettre une telle attitude qui ternirait son image et nuirait

à son capital politique. Enfin la Chambre souligne que dans la négociation d'une convention collective de travail pour l'entreprise privée, les revenus de l'employeur atteignent toujours une limite ce qui constitue un facteur de règlement; cependant tel n'est pas le cas du gouvernement dont les fonds sont considérés illimités.

Bref ce sont là des arguments valables qui sont malheureusement étayés d'une solution difficilement réalisable. La Chambre de Commerce du Canada propose un protocole de règlement des points en litige, garantissant que les salaires et les conditions de travail dans la fonction publique soient conformes aux normes du secteur privé, pour des tâches exigeant des talents, des efforts, et des responsabilités équivalentes.

Nous croyons que la mise en application d'une telle forme serait problématique et qu'il serait plus simple de créer un tribunal du Travail qui détiendrait un pouvoir décisionnel en cas de conflit dans le secteur public. . .

R. G.

Pour réduire les accidents de la route

Les accidents de la route continuent d'assombrir nos fins de semaine. Chaque lundi la radio nous donne une longue liste d'accidents mortels survenus sur les routes de la région et de la province. Nous nous demandons comment arrêter ce carnage qui frappe surtout des jeunes de moins de trente ans.

On a pensé que les automobiles devraient être plus sécuritaires, que les routes devraient être améliorées, que des inspections régulières devraient avoir lieu sur les véhicules automobiles. Ces mesures sont certainement valables et elles doivent être utilisées si nous voulons réduire les accidents.

On a également songé au facteur humain. On insiste pour que les piétons soient plus prudents, pour que les conducteurs de voitures respectent les lois et qu'ils ne conduisent pas lorsqu'ils sont fatigués ou en état d'ébriété. L'alcool est en effet un important facteur d'accidents.

Le gouvernement fait de grands efforts pour la sécurité routière mais il faut que tous les citoyens, en particulier les jeunes, soient plus attentifs aux lois existantes et cela pour leur protection personnelle et celle des autres.

Les Américains semblent avoir trouvé

un moyen de réduire le nombre des accidents mortels sur les routes. On vient de nous apprendre qu'en 1974 le nombre de mortalités dues à l'automobile a baissé de près de 20% par rapport à l'année précédente. En 1973 il y avait eu plus de 56,000 accidents mortels aux États-Unis et l'année dernière ce nombre a été réduit à moins de 45,000.

Ce résultat a été attribué à une combinaison de facteurs dont le premier sans doute est la mise en vigueur d'une façon plus stricte des limites de vitesse. Dans l'ensemble du territoire américain il est maintenant défendu, même sur les autoroutes de circuler à plus de 55 milles à l'heure.

Cette législation avait d'abord eu pour but d'économiser de l'essence au moment de l'embargo décrété par les pays arabes sur les exportations de pétrole à destination des États-Unis. Avec la collaboration et le civisme des américains ce résultat a été atteint mais on a également réussi à obtenir un autre effet bénéfique: la réduction sensible des accidents mortels.

Ne serait-il pas possible chez-nous de nous inspirer de ce qui se fait aux États-Unis pour diminuer les accidents de la route? Et cela dans l'intérêt de tout le monde.

MARCEL THERIEN

Il faudrait en profiter...

Le ministre des affaires sociales, M. Claude Forget, vient d'annoncer que la gratuité des soins dentaires pour les enfants de 8 ans et moins sera modifiée dans les prochains mois afin de permettre également aux enfants de 9 ans d'en profiter.

On se souviendra qu'au mois de mai dernier entré en vigueur le régime des soins dentaires gratuits pour les 8 ans et moins et cette nouvelle avait été drôlement bien accueillie par les québécois. Toutefois il est extrêmement étrange de constater que malgré les nouvelles mesures devant favoriser les soins dentaires chez les enfants, peu de parents se sont prévalus des possibilités offertes. Pourtant on se rappellera qu'avant la mise sur pied de ce sys-

tème beaucoup de gens réclamaient le nouveau régime et dénonçaient l'inaction du gouvernement dans ce domaine. Or, maintenant que cela est chose faite seulement un peu plus de 30% des enfants admissibles ont bénéficié de soins dentaires gratuits.

A quoi cette situation est-elle due? Sans doute au fait que les québécois n'ont pas encore réalisé l'importance des soins dentaires pour les enfants et que certaines régions du Québec n'ont pas toutes les facilités nécessaires. De nouvelles dispositions ont donc été prises qui favoriseront selon le ministre Forget quelques 100,000 enfants de plus alors que même ceux de 9 ans seront admissibles. . .

R. G.

UN LIVRE PASSIONNANT

La Société can.-française au XIXe siècle *

Les ouvrages historiques prennent de plus en plus d'importance au Canada à mesure qu'on se rend compte que connaître le passé évite beaucoup d'erreurs présentes et futures! Ne serait-ce que pour en arriver à ce résultat, on devrait dévorer littéralement tous les bouquins qui rappellent non seulement les grandes avenues de notre Histoire, mais qui raffinent le sujet en découvrant sans cesse des aspects inexplorés.

On saluera donc avec joie la sortie aux Editions Fides de "La Société canadienne-française au XIXe siècle" de Gérard Parizeau. Il s'agit d'un vaste essai, d'une fresque, qui ressuscite la vie de nos prédecesseurs au siècle dernier, de leurs moeurs, de leur style de vie, de leurs luttes politiques, une étude du milieu d'alors, quoi. A l'aide de documents divers, l'auteur nous plonge dans ce siècle passé fertile en évocations de personnages célèbres situés en plein contexte, que furent: Mgr Ignace Bourget, P.-J.-O. Chauveau, Faucher de Saint-Maurice, Joseph Masson, Philippe Aubert de Gaspé et évidemment Joseph Papineau, Etienne Parent.

En près de 550 pages, Parizeau, avec une manière qui n'est qu'à lui, nous conte pour ainsi dire une époque relativement peu connue de notre Histoire en y apportant force détails inédits, fruit de ses recherches personnelles.

"La société canadienne française au XIXe siècle" passionnera tous ceux qui sont curieux du passé encore proche du petit peuple qui est le nôtre. A mesure qu'on lit ces pages, on constate combien il s'est accompli de travail, comment notre société a évolué à travers mille vicissitudes, parfois dans la patiente résignation, parfois par des sursauts d'indignation devant l'injustice. On y voit nos gens passant graduellement d'une société rurale à une société urbaine.

On admire le talent de certains chefs de file, on les voit aux prises avec des difficultés personnelles ou professionnelles. On y voit la vie de tous les jours avec ses espoirs et ses désespoirs alternés. C'est tout cela et bien d'autres choses dont nous entretient Gérard Parizeau, tour à tour pour notre instruction, notre édification et la simple et vraie joie de la lecture substantielle.

MAURICE HUOT

* Editions Fides, Montréal, 1975.

Inédit —

EXPIER ! POURQUOI ?

Seigneur, notre Sauveur, silencieux Allah,
Toi vers qui le regard de toute créature
Se tourne pour crier: "Oui je crois, Jéhovah!"
Lorsque par la tempête il gronde en la nature
Comme une impérieuse, irrésistible voix;
Toi qui sus maîtriser l'eau, la terre, le marbre
Qui fis l'homme charnel à ton unique choix
Et donnas ton auguste élan au port des arbres
—Univers de chansons et du frisson des bois.
Toi qui barres la route au cerveau qui te scrute
Pour mieux prendre le coeur qui voudrait se
fermer;

Toi dont le Fils disait, devant l'immense lutte
"A vous tous je demande encor de vous aimer";
Toi qui mis la douceur et la prière aux lèvres
De nos mères; dis-moi, ton amour infini
Voulut-il bien pour nous la douleur et les fièvres?
De naître est-il vraiment un trop humain défi
Ou les mortels sont-ils leurs seuls cruels orfèvres?

SIMONE ROUTIER
de

l'Académie canadienne-française

La mort du Cardinal JOURNET

Nous venons d'apprendre la mort du Cardinal Charles JOURNET de Fribourg (Suisse), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

(Suisse) — C'est un grand deuil pour l'Eglise. Théologien contemporain, le Cardinal Journet était très écouté.

Personnellement je le connaissais depuis 1968. En 1969, j'ai eu l'avantage de passer quelques jours au Grand Séminaire de Fribourg, où le Cardinal demeurait depuis plus de quarante ans. Longtemps pro-

fesseur et directeur des séminaristes, il consacrait ses dernières années à l'étude, à des travaux théologiques et à de la prédication. On peut dire qu'il est mort au travail!... Quelle puissance de labour intellectuel chez ce penseur de l'Eglise! Et quelle prodigieuse production théologique en quelques années! Son oeuvre s'étend à plus de vingt-cinq volumes de sujets fort divers, où l'érudition et la piété se rejoignent avec bonheur.

Le Cardinal Journet était un théologien très pieux et un fervent adorateur de Jésus présent au Saint Sacrement. Il passait chaque jour de longs moments en adoration dans la chapelle du Grand Séminaire, dans un recueillement que rien ne pouvait déranger. Il aimait à nous dire: "J'aime bien célébrer la sainte Messe tout près de Jésus au Tabernacle" l. . .

Il était un véritable dévôt à Marie de l'Incarnation. Plusieurs fois il se rendit à Tours pour y vénérer les lieux historiques de la Grande Ursuline. Il aimait citer Marie de l'Incarnation dans ses ouvrages.

Après avoir causé plusieurs fois avec lui des problèmes actuels de l'Eglise; je me disais: il fait bon d'entendre les remarques justes, pondérées, profondément raisonnables et pleines de foi, venant d'un esprit droit, lucide sur tous les problèmes, parfaitement en accord avec le Pontife Romain et le Magistère de l'Eglise.

Après son élévation au Cardinalat, Jacques Maritain disait du grand théologien JOURNET: "Il y a dans le choix de Mgr Journet, un signe d'une importance exceptionnelle donné par S. S. Paul VI, et montrant que l'Eglise a besoin, spécialement dans les époques de crise ou de grands renouvellements, de la vivante tradition thomiste, telle que Mgr Journet la comprend et l'illustre, fondée sur une parfaite fidélité aux principes du Docteur commun et soucieuse de tout l'humain. . . Béni soit Charles Journet d'avoir dédié à un tel témoignage le patient, hardi et magnifique labour de sa haute intelligence, ainsi que l'inépuisable générosité de son coeur sacerdotal".

Un mot du Saint-Père pour couronner une si juste appréciation. Lors d'une visite à Genève, en 1969, S. S. Paul VI, en saluant l'épiscopat de Suisse, disait: "Le Cardinal Charles Journet est pour Nous, depuis de nombreuses années, un Maître et un ami".

MGR J.-L. BEAUMIER



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme vous le savez maintenant, c'est à tous les deux ans que sont élus parmi les candidats représentant différents organismes socio-économiques, deux membres devant faire partie du conseil d'administration de tous les établissements du réseau des Affaires sociales tels que les centres hospitaliers, les centres d'accueil, les centres de services sociaux et les centres locaux de services communautaires.

Toute personne faisant partie d'un groupe ou d'un organisme tels que: corporation municipale, comité de citoyens, association féminine etc. est invitée à proposer, par l'entremise de son organisme, les noms de personnes responsables et désireuses de participer bénévolement aux travaux des conseils d'administration des établissements d'affaires sociales.

Les suggestions doivent parvenir au Conseil régional de la Santé et des Services sociaux de votre région AU PLUS TARD LE 30 AVRIL.

IL EST À NOTER que les groupes socio-économiques peuvent soumettre autant de candidatures qu'ils le désirent à condition

de ne pas proposer le nom des mêmes personnes pour plus d'une catégorie d'établissements.

Dans le cas des CLSC, même si vous n'appartenez pas à un groupe ou association, vous pouvez suggérer aussi des candidatures.

TOUTE PERSONNE MAJEURE HABITANT LE TERRITOIRE DESSERVI PAR UN CLSC PEUT DONC LE FAIRE.

Adressez vos propositions en vous servant des formulaires disponibles dans les hôpitaux, centres de services sociaux, centres d'accueil, centres locaux de services communautaires et aussi au conseil régional.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

VOUS AVEZ VOTRE MOT À DIRE



A l'occasion de l'année internationale de la femme, le Club des Femmes de Carrière de Trois-Rivières recevait M. Pierre-Paul Morissette, directeur régional de la Main-d'Oeuvre. Celui-ci les a entretenus des politiques du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec et a fait ressortir également la présence de la femme dans ce ministère.

Ainsi la première tâche du ministère est d'analyser et prévoir le nombre de travailleurs nécessaires et leurs qualifications pour les besoins de l'industrie. En deuxième lieu, faciliter à tous les travailleurs leur participation à la production, en vue d'un revenu tiré du travail.

Par rapport au deuxième sujet, M. Morissette a relevé que les femmes constituent 34.6% de la main-d'oeuvre, alors qu'elles représentent 30.6% des employés de la fonction publique. Au point de vue provincial, le pourcentage d'employés féminins est de 31.6%, soit 600 femmes sur 1894 employés.

On peut voir le conférencier pendant son exposé, avec à ses côtés Mme Jeanne Carignan, premier agent de main-d'oeuvre à la DRM, Mme Thérèse Lamarre, présidente du Club et Colette Proulx de la DRM.

(André Bouchard)



Le Club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine recevait un intéressant conférencier en la personne du directeur musical de l'Orphéon de Trois-Rivières, M. Christopherson. Celui-ci a fait l'historique de ce chœur composé uniquement d'hommes qui nous a fait tant honneur à plusieurs reprises. M. Christopherson a fait remarquer qu'il était de plus en plus difficile d'assurer la relève mais il a fait ressortir que ceux qui ont fait partie en retirent une grande richesse culturelle et personnelle. L'Orphéon a près de 40 années d'existence et a su garder un cachet qui lui est propre.

Sur cette photo, on peut reconnaître le directeur musical de l'Orphéon, pendant son exposé. A ses côtés, on reconnaît M. J.-Guy Gagné qui a présenté le conférencier et à sa droite M. Léonce Lafontaine, président du Club Richelieu.

A. B.

Les amis de St-Benoît-du-Lac de la région trifluvienne ont le plaisir de vous inviter au lancement du volume de

Dom Guy-Marie Oury, o.s.b.

"CE QUE CROYAIT BENOIT"

Ce lancement aura lieu le mercredi, 30 avril de 17 à 19 heures au sous-sol de l'église St-Pie X, boulevard des Récollets à Trois-Rivières

sous le haut patronage de son

EXCELLENCE MONSIEUR GEORGES-LEON PELLETIER

et la distinguée présence de son

HONNEUR LE MAIRE GILLES BEAUDOIN, de Trois-Rivières

La présidente du comité d'organisation
Madame Philippe Bellefeuille
2960, Nérée Beauchemin

Quand verrons-nous des scènes semblables, aux Vieilles Forges ?



L'ÉTABLISSEMENT HISTORIQUE DE KINGS LANDINGS (Nouveau-Brunswick) est situé à 23 milles à l'ouest de Fredericton, et reconstitue la vie telle que vécue dans la vallée du fleuve Saint-Jean, entre 1970 et 1870.

Quand verrons-nous des tableaux historiques d'aussi belle venue sur le site des Vieilles Forges. Où en est le projet de restauration de la grande maison, des hauts-fournaux, des nombreux bâtiments qui encadraient la première industrie lourde en Amérique ?



Même si les préparatifs semblent aller bon train pour la finale provinciale des Jeux du Québec qui se déroulera du 14 au 24 août prochain, il ne fait aucun doute qu'il faut une organisation bien rodée et des promotions en vue d'assurer sa propre rentabilité.

Il y a quelque temps, une soirée des Amis des Jeux était annoncée par les organisateurs. Environ 1,000 personnes sont attendues au complexe sportif, samedi le 24 mai prochain. Le tout sera sous le distingué patronage de M. Maurice T. Cûsteau, président de la Société d'Exploitation des Loteries et Courses du Québec.

M. Cûsteau a accepté la présidence de l'événement en raison de l'intérêt qu'il porte à la jeunesse québécoise et plus spécialement aux Jeux. Des tirages de \$50. à \$2,200 auront lieu pendant cette soirée.

Le grand responsable de cet événement est M. Laurent Bouchard, homme d'affaire bien connu de notre ville avec qui l'on voit sur cette photo, notamment M. Poirier, M. Savignac, Hervé Bellerive et Charles Laganière de Loto-Québec; Gilles Beaudoin, maire de Trois-Rivières, Laurent Bouchard et Gilles Boulet, directeur des promotions financières. (A. B.)

inter-loto		TIRAGE DU 4 AVRIL, 1975		1,275,978 BILLETTS VENDUS	3,819 GAGNANTS	\$802,750.00 EN PRIX	Case postale 908, Place d'Armes Montréal, Qué. H2Y 3J4 Tél: 873-5350-53	
1 ^{er} NO COMPLET	7327021	gagne \$125,000.	2 ^e NO COMPLET	6681125	gagne \$50,000.	3 ^e NO COMPLET	6569858	gagne \$25,000.
11 billets se terminant par	27021	gagnent \$5,000.	12 billets se terminant par	81125	gagnent \$500.	12 billets se terminant par	69858	gagnent \$500.
115 billets se terminant par	7021	gagnent \$1,000.	115 billets se terminant par	1125	gagnent \$100.	118 billets se terminant par	9858	gagnent \$100.
1129 billets se terminant par	021	gagnent \$250.	1152 billets se terminant par	125	gagnent \$50.	1152 billets se terminant par	858	gagnent \$50.

Notules et commentaires

Un "NON" catégorique

Fidèle à la sereine philosophie de son fondateur, M. Alphonse Desjardins, qui prônait pour ses membres la saine économie sous toutes ses formes, la fédération des Caisses populaires a décidé, à sa dernière assemblée annuelle, de ne pas adhérer à un projet de carte de crédit, tentative mise de l'avant par quelques membres qui désiraient ainsi imiter, pour diverses raisons, d'autres organismes du genre.

Nous ne pouvons qu'approuver la sage décision des dirigeants de ce groupement qui est avant tout un organisme d'épargne. Les cartes de crédit ou du bon, elles rendent service dans certains cas, mais elles sont aussi une source de dépenses superflues, et souvent inutiles.

Le président de la fédération des Caisses populaires, monsieur Alfred Rouleau, a clairement expliqué aux membres présents la décision du bureau de direction. "Les Caisses populaire, a-t-il dit, sont des coopératives d'épargne et de crédit. Selon les termes mêmes de son fondateur, Alphonse Desjardins, la Caisse populaire est le réservoir de l'épargne, qui se déverse ensuite en prêts féconds sur les initiatives individuelles ou collectives. En incitant les travailleurs de son temps à devenir leurs "propres banquiers", il les invitait à pratiquer l'épargne de façon méthodique et à utiliser le crédit de façon constructive".

Puis M. Rouleau en arrive à faire siens les principes du fondateur des Caisses populaires:

"Conscients de l'évolution qu'a connue la société québécoise au cours des dernières décennies, les dirigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins sont plus convaincus que jamais de l'impérieuse nécessité pour le Québec de se constituer de vastes réservoirs de capitaux, face à ses besoins pressants de croissance et de développement.

"C'est avec un grand souci de fidélité aux principes toujours valables d'Alphonse Desjardins, et bien conscients de leur responsabilité sociale, que les dirigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ont étudié, sous tous ses aspects, le phénomène de la carte de crédit dans notre société moderne."

Nous croyons sincèrement que les dirigeants des Caisses Populaires ont raison d'agir de cette façon. Ils restent fidèles à la philosophie élémentaire, mais combien réaliste, du fonda-

teur de cette vénérable institution, laquelle, à travers les ans, a sauvé notre petit peuple du désastre économique.

L'opinion d'un sage

Chaque mois nous arrive par la poste des feuillets rédigés par des hommes d'expérience, des sages, et choisis sur le volet par des institutions bancaires et autres organismes du genre. La plupart de ces rédacteurs sont d'anciens journalistes, des professeurs à la retraite, qui peuvent à loisir méditer sur le sens profond de la vie. Tous cherchent à faire bénéficier leurs semblables de leur expérience de la vie. Et leur témoignage est souvent enrichissant.

Le dernier numéro du bulletin mensuel de la Banque royale du Canada a pour titre "Ceux qui exercent l'autorité". Sujet d'actualité, on l'admettra, face aux grèves qui nous assaillent de toutes parts.

Nous ne citerons ici que quelques extraits de ce bulletin que les intéressés, d'ailleurs, peuvent se procurer gratuitement à toutes les succursales de la Banque royale. On jugera de la saine philosophie de cette chronique par les quelques paragraphes suivants:

"Nous sommes témoins à l'heure actuelle d'un grave déclin du respect de la loi et de l'autorité légalement constituée. Partout abondent autour de nous des substances explosives, dont les gens guidés par l'émotion plutôt que par la raison peuvent à tout moment provoquer la déflagration.

"Le désaccord et la contestation sont permis dans notre société: de fait c'est par le mécontentement générateur d'amélioration que progresse cette société. Mais, pour ne pas enfreindre les droits des autres, la dissension doit s'exprimer de façon disciplinée. Il existe une minorité agressive, bruyante et exécrable. Le fait que ses bouffonneries méritent toujours une place dans la presse prouve qu'elles ne sont pas encore acceptables par la société.

"Ces personnes, qui ruinent leur présent et compromettent leur avenir avec un zèle irascible, représentent une menace pour la sécurité, si petite soit-elle, qu'a pu nous apporter la civilisation.

"Contre la violence insensée, les détenteurs de l'autorité doivent agir sur deux fronts: établir de rigoureuses mesures de sécurité pour protéger les innocents et soumettre les fauteurs de troubles à un examen charitable, afin de trouver la cause de leur déviation et de les ramener à une vie utile. Cette action intéresse la col-

lectivité tout entière: écoles, pouvoirs exécutifs, églises, parents, élèves, etc.

"C'est un fait déplorable mais inévitable que les agitateurs qui causent tant d'embarras et de méfaits par leurs attaques contre la société ne se rendent pas compte que c'est celle-ci qui leur fournit la possibilité et de différer d'opinion et de faire valoir leurs talents. Ils acceptent tous les avantages qu'offre le Canada mais n'en contribuent pas moins à la destruction des institutions qui sont les fondements de notre régime démocratique."

On admettra que cet exposé reflète le simple bon sens. Il rejoint l'opinion saine et objective de l'homme de la rue, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens qui ne se laissent pas abâtardir par les théories loufoques de ceux qui croient pouvoir rebâtir des ruines sur les ruines. Laissons à la réflexion de nos patients lecteurs les derniers paragraphes sereins et lumineux de la conclusion de l'article du rédacteur de cet enrichissant bulletin:

"Celui qui exerce l'autorité n'est pas forcément un saint, un héros, mais il respecte la un héros, mais il respecte la vérité, apprécie ce qui est beau, a du savoir-vivre et le courage de faire honneur à ses obligations.

"C'est un homme qui a de la curiosité intellectuelle et qui s'instruit sans cesse. Il est tolérant, compréhensif et impassible. S'il n'est pas toujours affable et courtois, du moins n'est-il jamais brutal ni arrogant. C'est le plus souvent un intellectuel cultivé et aux vues larges, vivant selon les principes de la raison."

Henri Leboeuf: un terrien de grande race

Au moment de mettre un terme à cette chronique, nous parvient la nouvelle du décès, à près de 84 ans, d'un des hommes que j'ai le plus appréciés dans ma vie: Henri Leboeuf.

Il faudrait tout un volume pour commenter et énumérer ses mérites. Il est le représentant d'une race terrienne tenace, ambitieuse et qui avait foi en sa voca-

tion. Nous avons eu le privilège de le voir à l'oeuvre, et il reste pour moi le modèle de ces hommes "qui ont fait notre pays", pour reprendre la juste expression de Mgr Tessier dans un de ses ouvrages.

Terrier de grande et sereine race. Ainsi restera-t-il dans notre mémoire et dans celle de tous ceux qui l'ont connu et estimé.

VILLERAY

Afin que rien ne se perde...

Un livre merveilleux vient d'apparaître sur le marché de l'information: "Art traditionnel au Québec". Michel Lessard et Huguette Marquis ont ramassé, avec une conscience extraordinairement présente aux moindres détails "Trois siècles d'ornements populaires". Qu'il y en a des coeurs enlacés dans les courtoises, les panneaux d'armoires de coins, de bancs, de chaises, de coffres d'espérance, les tapis, les tentures, les coussins, ondes dentelées, lignes brisées, chevrons et étoiles, points d'épine, points de gréliche, points de chainettes, losanges, fléchés, dents de scies, et tout et tout.

En page 34, la note suivante: "Françoise Gaudet-Smet apparaît à la fin des années quarante une véritable figure de proue dans la relance de la création domestique. Son entregent allié à une passion pour le bel ouvrage fait à la maison seront déterminants. Madame Gaudet-Smet utilisera les techniques modernes de communication et de sensibilisation pour révéler à des milliers de gens que les leçons du passé peuvent avoir un écho stimulant dans la société moderne de production. Elle a aidé d'une façon exceptionnelle à la conservation d'un esprit, non pas en se cantonnant dans une recherche ou une étude menée en vase clos mais par une action concrète et dynamique auprès d'une population qui se cherchait".

Et Françoise continue par une constante animation de la créativité de notre époque. Après Courtes-Pointes et Pointes-Folles, voici un troisième album d'utilisation de retailles, pour invention décorative, l'album No 3 RAMASSE-MIETTES, où se retrouvent plus de 30 carrés, à utiliser, par toutes aiguilles soucieuses d'affirmer une personnalité attentive et créatrice, afin que rien ne se perde de l'héritage culturel à transmettre dans le présent pour un avenir bien soudé à ce que le passé a de meilleur.

RAMASSE-MIETTES, en vente aux Créations Claire-Vallée, Saint-Syvière, Qué. G0Z 1H0. Prix \$3.00

LA LEGENDE DE BRUCE LEE

par Alex Ben Block

traduit par Jean-Pierre Fournier aux Editions de l'Étincelle

La vie et la mort de la plus grande vedette internationale, maître de Kung fu dont les films attirent des millions de spectateurs...

"Le moucheron ne connaîtra pas la glace, la grenouille dans le puits ne saura pas l'immensité du ciel" proverbe chinois.

Une biographie du premier sino-américain, maître des arts martiaux, à s'élever au rang des grandes vedettes internationales. Pour beaucoup d'occidentaux, les arts martiaux porteront toujours la marque indélébile de son nom et de sa légende, il restera, dans l'histoire, un grand champion. Il a donné à l'industrie du cinéma de Hong Kong, une audience internationale et il a ouvert la voie à une pléthore d'imitateurs. L'enfance et la formation de Bruce Lee, sa découverte des arts martiaux, sa carrière cinématographique, son mariage, sa vie amoureuse, sa fréquentation de la drogue, sa philosophie, ses amis, ses ennemis, ses admirateurs, enfin l'étonnante vérité derrière sa mort énigmatique. Avec une interview exclusive d'Angela Mao-ying, sa partenaire à l'écran.

Déjà un million d'exemplaires vendus en anglais.

En vente dans toutes les librairies et les tabagies, avec photos noir et blanc, \$4.95.

POUR VOS ASSURANCES

- Automobile
- Accidents
- Responsabilité
- Incendie

RICHARD BERGERON

Courtier en Assurance
Tél.: 375-2655
573, rue Bonaventure
Trois-Rivières

Pour un service
PROMPT ET
COURTOIS

LUCIEN DEFOY

"Huile à chauffage"

Entretien
et réparations
de
brûleurs à l'huile

691 Hertel,
Trois-Rivières

Tél.: 375-9666

LE BIEN PUBLIC

1563, rue Royale, Trois-Rivières
1-819-378-8404

Abonnement: \$3. par année

en quelques mots

par
Maurice Huot

Propagande

A l'occasion de la débandade au Vietnam et de l'évacuation des orphelins du Sud vers les Etats-Unis et le Canada et peut-être d'autres pays, les contestataires de tout poil s'en sont pris surtout aux Etats-Unis, les taxant d'hypocrisie et leur reprochant leur intervention passée au Vietnam. Il n'est pas nécessaire de faire un dessin pour savoir qui proteste ainsi. Ce sont toujours les mêmes tenants du totalitarisme qui font flèche de tout bois pour critiquer et abattre les pays libres. On connaît leur vieux disque remis sans cesse sur le phono à toute occasion. Selon eux, les Etats-Unis ne font jamais rien de bien. On les accuse d'avoir fait la guerre au Vietnam, d'y avoir été la cause de la mort et de souffrances de milliers de gens, mais on oublie de dire que la guerre eut été moins longue si certaines puissances comme la Russie et la Chine n'avaient pas alimenté le Nord du pays en armes de toutes sortes. Eux, ce sont les bons. Ceux qui voulaient enrayer la montée du communisme dans le monde, les gros méchants.

Sans doute les Etats-Unis ont eu leurs torts. Cependant, personne ne sera dupe des attaques orchestrées qui se perpétuent contre les Américains en provenance de leurs ennemis idéologiques. Dans certains camps de mauvaise foi, que les Etats-Unis fassent bien ou mal, ils seront critiqués, victimes de ragots et de calomnies. Il y en a qui se scandalisent de l'intervention de certains pays dans les affaires d'autres pays, mais que ceux-là constatent donc que certains pays socialistes font constamment ce jeu par interposition.

Nos écoles modernes

Une série d'articles publiés dans *La Presse* par Lysiane Gagnon sur le "drame de l'enseignement du français dans nos écoles" modernes fort dispendieuses mais assez peu efficaces aura ouvert les yeux de plusieurs.

Si dans ces articles on est parti de la méconnaissance flagrante de la grammaire, de l'orthographe, il faut maintenant lever le voile sur beaucoup d'autres lacunes. Il est à espérer qu'au Ministère de l'Education, on s'empressera d'abandonner au plus tôt les

méthodes, qui, depuis près de quinze ans, s'avèrent inefficaces et même destructrices d'une véritable éducation. La réaction doit s'établir de la part de tous les intéressés contre un régime scolaire qui coûte les yeux de la tête et qui obtient de si piètres résultats.

Lysiane Gagnon a noté après d'autres que les sommes dépensées pour toutes sortes de "gadgets" devant servir à l'enseignement sont nettement exagérées. On devrait dépenser plus pour former des maîtres que pour acheter du matériel audio-visuel et autre quincaillerie, avec lesquels on s'amuse. Mais on n'en finirait pas de signaler les faiblesses d'un régime d'enseignement qui a gâté déjà une génération. Il n'est pas trop tard pour prévenir qu'on en gâte une autre, à condition qu'il y en ait une autre, car les restrictions des naissances pourraient bien avoir raison de celle-là. C'est alors qu'on pourrait faire une vente au rabais des écoles et de la gadgeterie qu'elles contiennent, ce qui serait évidemment une mince consolation.

IMPRESSIONS

Si on posait autant de silencieux aux humains qu'aux automobiles on mettrait fin à une cacophonie de paroles qui jettent plus de lumière dans les propos entendus.

On a beau essayer de façonner tout le monde selon un même moule, toujours le talentueux émerge de la foule. Comme quoi l'égalité des humains est une illusion.

Il y a tant de vaniteux en circulation qu'il n'est pas étonnant que les modestes fassent figure de réactionnaires.

Celui qui est sûr d'avoir raison n'a pas besoin de le crier fort.

En travaillant à abolir l'esclavage, l'Eglise catholique a plus que toute autre institution contribué à l'égalité des sexes car à la fois elle a libé-

ré la femme et l'homme. Petite pensée pour l'année de la Femme.

Baucoup de retraités trouvent que plus ils ont de l'argent dans les cheveux moins ils en ont dans les goussets.

On commet beaucoup de fautes en brandissant l'intransigeance alors que l'indulgence sert davantage le bien commun.

Il y a parfois de la compétence dans le fait de masquer son incompetence.

La vie offre toutes sortes d'abonnements, mais il n'y en a aucun à la joie perpétuelle.

Il est rare que celui qui veut plaire à tous se plaise à lui-même.

Maurice Huot

OPINION LIBRE

Dans un bain de fange

Le propre de la LUMIERE est de faire que les choses visibles soient visibles; le plus tangible des corps serait invisible si un rayon de lumière ne l'éclairait. Lorsqu'il s'agit des films de nos producteurs Canadiens FRANÇAIS, à part quelques rares exceptions, nous sommes en pleine noirceur: aucun rayon de LUMIERE n'étant projeté sur les corps opaques de ces films révoltants pour en éclairer toute la nocivité; aucun PHARE lumineux ne semble exister pour mettre en garde notre population contre les dangers de leurs séquences de plus en plus osées et machiavéliques. Depuis "VALERIE" surtout, les Québécois continuent avec une étonnante inconscience à se repaître dans la FANGE de cette kyrielle de pellicules morbides, à relents de basse-cour et de porcherie. Ils savent à quoi s'en tenir en entendant la publicité de ces films, par exemple à la T. V. dans les termes (textuels) suivants: "Ce film vous fera jouir CHARNELLEMENT, SENSUELLEMENT, VOLUPTUEUSEMENT."

Mais, personne ne sursaute, ne s'indigne; on en est venu à accepter avec apathie le fait que notre BUREAU PROVINCIAL DE SURVEILLANCE (maintenu par nos taxes) laisse passer n'importe quelle ordures cinématogra-

phique, insulte à notre culture et à la plénitude immortelle de notre existence chrétienne. Pour sa part, L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES, (relevant de l'Archevêché) fait dans les journaux une Classification "ARTISTIQUE" des films de la Province. N'est-ce pas décevant pour ceux qui gardent encore une certaine sensibilité morale?

Il est déjà facile de se rendre compte des profonds ravages causés dans nos milieux par cette continuité de films canadiens-français, en montre dans nos cinémas. Des personnes d'âge mur même, autrefois bastions des bonnes moeurs, ont maintenant perdu le sens de la morale chrétienne et ne voient rien de repréhensible dans de graves atteintes aux normes de la vertu; la notion de PECHE est devenue "TABOU", c'est là où on est rendu.

Les gouvernements de plusieurs pays, cependant, ont réalisé l'importance de protéger leurs peuples contre les films qui portent atteinte à l'institution sacrée de la FAMILLE, aux bonnes moeurs, aux traditions et aux sentiments patriotiques. La Corée du Sud, l'Argentine, le Brésil, le Mexique, et tant d'autres, ont établi des CENSURES et règlements sévères, allant jusqu'à régir les transmissions

programmées de la Radio et de la Télévision. Les pays totalitaires, socialistes, vont encore plus loin; le chef d'une délégation de Cinéastes Tchèques en visite à Mexico, déclarait d'abord à la Presse: "Dans mon pays, il n'existe pas de censure." — Mais comme les journalistes lui demandaient si n'importe quel thème politique pouvait être l'objet d'un film, il répondit: "Mais oui, si ce thème sert la cause du SOCIALISME." — Interrogé ensuite sur la quantité de films de SEXE que son pays produit annuellement, il s'exclama: "En TCHECOSLOVAQUIE, nous ne produisons AUCUNE pellicule de SEXE".

N'est-ce pas contrastant que, au QUEBEC, TOUT soit permis, que l'apologie du vice règne en maître et que les miasmes érotiques, immoraux et amoraux empoisonnent nos villes et nos campagnes faisant graduellement d'une nation civilisée et chrétienne, une nation qui s'enlise dans LA FANGE ET LA DECADENCE.

Quelle effrayante responsabilité est celle de ceux qui pourraient projeter la LUMIERE incandescente des lois divines sur l'opacité de ces films monstrueux et ne le font pas.

SARAH N. McBRIARTY

A L'ATTENTION DES LECTEURS SNOBS . . .

Le fantôme de Germaine de Staël erre parmi nous!

La littérature des siècles décadents s'épuise en subtilités esthétiques. Le raffinement se hausse à des niveaux d'exagérations: La forme se disperse en nuances (préciosité); le sujet idéalisé meurt par excès de distinction (snobisme).

Le temps efface les milliers de titres produits par des pédants à l'attention de leurs pareils. Les procédés et les "goûts" suivent l'engouement du jour. Néanmoins, ne commettons pas l'erreur d'englober tous ces auteurs et tous ces lecteurs dans la masse des snobs, "menteurs".

Car les snobs se répartissent en deux catégories. Les menteurs qui vont à l'opéra et surmontent leur ennui à écouter du Verdi pour la seule fin de pouvoir se vanter qu'ils ont vu *Othello*, une représentation d'ailleurs qu'ils se permettent d'asperger d'amples commentaires "critiques" alors qu'en fait ils n'y ont rien entendu et que, dans l'obscurité de leur balcon, ils dormaient à poings fermés. Je passe sur les véritables amateurs d'opéra, qui n'entrent évidemment pas dans un discours sur les snobs, pour m'arrêter à la deuxième catégorie des "empruntés" (plus souvent "empruntées"). Ils (Elles) assistent avec plaisir à une matinée de théâtre chanté. Mais ils (Elles) n'apprécient pas en elle-même l'oeuvre donnée. Pas plus que les autres, ils ne pourraient en saisir les beautés. Non, ils sont touchés par un sentiment, l'illusion d'éprouver l'admiration authentique qu'ils voudraient ressentir. Ils fréquentent les réceptions pour s'enivrer de l'ambiance. Ils (Elles) s'extasient devant des futilités. Ils (Elles) pousseront la coquetterie jusqu'au ridicule. Ils (Elles) jouiront plus du souvenir d'un morceau de piano que de la pièce elle-même.

Ceux (Celles)-là trouvent des auteurs qui vibrent sur la même longueur d'onde, le vertige de goûter à une culture qu'on ne possède pas.

x x x

Une romancière du siècle dernier a traduit ce snobisme avec génie: Germaine de Staël nous a laissé des chefs-d'oeuvres tissés de "fausses exaltations réellement éprouvées." Ses romans immortels, *Corinne* et *Delphine*, injustement délaissés de nos jours (un éditeur ferait fortune à en publier un tirage de poche), témoignent de cette frénésie voisine de la mythomanie et qui consiste à adorer vraiment ce qu'on n'aime pas réellement.

Or, avec volupté, tout récemment, j'ai délecté un livre de ce type dû à la plume d'Andrée Maillet de "l'Académie Canadienne-Française", *A la Mémoire d'un Héros*; Germaine de Staël revenue parmi nous!

L'héroïne, comme la Corinne du récit du même nom, fait profession de cantatrice et vit dans une contrée étrangère, située au sud de la sienne. Corinne provenait d'Écosse; Ursule — héroïne et narratrice — est ori-

ginaire du Québec (qu'elle écrit "Kébec") mais porte des jupes de tartan. . . Elle fréquente réellement un univers imaginaire. New-York, 1944. La haute société. Tout le monde est beau, tout le monde est gentil. Tout le monde ne se nourrit à peu près que de champagne et de caviar. Tout le monde n'a rien d'autre à faire que de chanter, d'écrire, de fréquenter du monde pareil et de converser de littérature ou de musique (sans pourtant jamais lire et à peu près jamais écouter de la musique). Un nuage dans ce ciel azuré: quel désespoir de rester bloqué de ce côté de l'Atlantique et de se priver de l'ivresse de déambuler dans les salons parisiens!

Andrée Maillet nous englobe dans cette société aristocratique où l'acte le plus insignifiant se trouve nimbé d'une grâce noble et déferente, là où les amants rejettent les banals "Je t'aime!" préfèrent passer par mille détours dont la sonatine de Ravel. . . Un exemple: j'ouvre une page et je lis l'évocation que Mme U. (mystérieuse héroïne qui ne pose d'ailleurs aucun acte ni héroïque, ni autre) fait de son avenir. Elle "susurre" à Ursule ces mots capiteux: "Et vous viendrez dans ma villa de Trieste. Elle est toute ocre, entourée de massifs de rhododendrons et de cinq doubles haies de lauriers rose vif, au bord des flots de turquoise et d'aigue-marine. J'imagine, oui, je vous vois très bien, Ursule, revenant de Milan après une saison écrasante, triomphale pour vous. Je vous enverrai ma vieille adorable Rolis qui roule! . . . C'est un charme. Pas comme ces tombeaux roulants d'ici ou ces boîtes à sardines sur quatre roues branlantes. Vous serez toute emmitoufflée de chinchilla, Ursule. Vous serez tant aimée dans cet entourage délicieux où j'évoquais tout au long de ma très longue enfance..." etc... etc... 164 pages où une demoiselle délicate raconte une année de jeunesse dépensée au faite des gratte-ciel new-yorkais, perdus dans les nuages. . .

Fatalement, elle y rencontre le Prince Charmant. A fréquenter les châteaux de contes de fées, on finit toujours par se buter au charmant "brun aux iris sombres", en l'occurrence un officier de la US Navy, promu médecin militaire (pour que l'odeur du champ de bataille ou de malencontreuses taches de sang sur les mains d'un assassin soldé ne compromettent cette chimère de porcelaine). Il répond au doux nom (d'ailleurs dans cette littérature même les "âmes ténébreuses" portent des noms languoureux) de Marvin Banier. . . Lieutenant, évidemment. Un aviateur ou un fantassin aurait manqué de poésie.

Cupidon intervient. Ils se plaisent. Amour, rupture, réconciliation. Toujours à propos de rien. Caprice de narratrice? Sûrement, car les souffrances qu'elle s'inflige lui permettent de se livrer abondamment à l'analyse des "fines nuances des passions humaines." En un mot, pour em-

prunter une expression populaire "Ils s'en font accroître."

Sans même avoir ouvert le roman, vous pourriez en connaître le malheureux dénouement: "Il" part à la guerre! L'intervention d'un trouble asiatique détruit à jamais le bonheur qu'ils s'imaginaient avoir "essayé" d'échafauder. . . Le romantisme de cet acabit ne s'accorde guère des fins heureuses.

Dans le fond, l'argument n'importe pas. Une telle prose vise non à raconter mais à soulever l'âme du lecteur en lui offrant à pleine dose ce que l'écrivain plus sérieux considère comme accessoire: descriptions minutieuses de toilettes élaborées et de breloques compliquées (en moyenne, au moins une par page), énoncés de programmes de concerts, évocations de réceptions mondaines, énumérations des meubles d'un appartement "ultra-chic" etc. . . En somme, expédier au plus vite l'essentiel pour se vautrer dans le superflu!

Mme Maillet manie le genre avec dextérité. Elle maîtrise le style élégant, "saoûlatoire", nécessaire pour rendre et captiver le "snobisme sincère". Peut-être ressent-elle les mêmes fluides que ses charmantes lectrices. Pourtant, elle mène les efforts si loin qu'à peine je résiste à la tentation de croire à un pastiche satirique. D'autre part, si elle ment (du mensonge des artistes), je lui rends hommage: même les gloires consacrées du panthéon universel n'atteignent une telle vérité dans le dithyrambe d'une attitude qui n'est pas naturellement la leur! La plupart glissent subtilement des remarques ironiques ou polémiques qui, du dedans, invitent le lecteur à orienter son jugement dans le sens critique plutôt que de le laisser libre d'accepter ou de refuser du dehors la légitimité de cette façon de vivre et de penser, cela au risque de le voir gagné par le souffle rhétorique de leur discours honnêtement captieux.

x x x

Perplexe, je ne saurais que dire de l'auteur. Elle exagère tant et si bien! L'adorable Marvin rêve debout, au point de saluer sa maîtresse du nom de Célimène, d'Olympe et autres pseudonymes nés de l'imagination des commensaux de Mme de Scudery — et n'oubliez pas que Marvin, qui connaît si bien les classiques parisiens et qui se gargarise d'un Français châtié, académique presque, est un américain, un yankee du pays des hot dogs et du coca-cola! Ma tâche se complique lorsque je songe que pour franchir, ne serait-ce que le cap des cinquante premières pages, et supporter la chaleur de cette flamme, il faut plus ou moins appartenir à la race des snobs de l'une ou l'autre catégorie. Certes le véritable intellectuel, d'habitude, n'échappe pas complètement au péché de pédantisme, mais, néanmoins, la peinture ju-re trop vraie (quoique peu vrai-

LA VIE PROVINCIALE EN FRANCE VERS 1830

Le charme qui se dégage pour vous des provinces d'autrefois n'a pas beaucoup changé. Pas de ville petite ou grande, qui n'eût son évêché, ou son abbaye, son séminaire, son collège.

Une société nouvelle était née mais l'apparence de l'ancienne subsistait après la Révolution.

Aucune invention, aucun progrès matériel n'était venu bouleverser les habitudes. La vie, en province, garde sa couleur, son accent, du moins jusqu'au crépuscule.

A la tombée du jour les ponts-levis sont hissés contre quel ennemi? — les verrous poussés.

Tous les soirs, le couvre-feu tinte à l'église principale; tous les soirs, dans les villes de garnison, les clairons sonnent la retraite.

Les cabarets se vident, les volets claquent. L'une après l'autre s'éteignent les lumières; jusqu'au matin l'obscurité ne sera plus troublée. Quelques isolés qui viennent dîner chez des voisins rentrent chez eux. Un domestique est venu les chercher avec une lanterne. Derrière le lumignon balancé au bras du valet, les groupes se hâtent. A dix heures du soir, onze heures au plus tard, tout dort.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que, de ces petites villes, toute animation soit absente, qu'on y sommeille tout doucement, jusqu'à en mourir. La vie de société est beaucoup plus active qu'on ne pourrait penser, car il y a encore une société. On ne sort pas de chez soi, mais il ne s'ensuit pas qu'on n'y voie pas plus loin que son nez. L'idée ne viendrait à personne de s'adresser à Paris pour ses achats.

Tout cela donne à la vie provinciale une saveur très particulière. Elle ne pouvait durer qu'à la condition de n'être point comparée à d'autres, plus brillantes.

R. BURNAND

(Bibliothèque de Louis-D. Durand, par sa soeur)

semblable) pour que, parvenu si loin dans sa lecture, il ne doute de la sincérité, au vrai de la naïveté, de l'écrivain. Alors, surtout s'il a fréquenté auparavant les classiques de la veine, il fermera le livre, même si l'auteur et l'éditeur lui ont ménagé un sentier fleuri, le plus aisé qui soit. Car le snobisme du lecteur sérieux, comme une plante vivace, s'il exige d'être nourri, c'est seulement par périodes et par petites doses, comme en manière de repos entre deux bordées d'un travail épuisant. Je suis convaincu que Mme Maillet, malgré ses qualités littéraires séduisantes, aura perdu la plupart de ses lecteurs sérieux au seuil de la centième page. Les aspirantes au titre de Belle au Bois dormant, celles qui dévorent les magazines féminins et bouffent goulument les reportages sur les mariages princiers, nos romantiques esseulées, elles, la suivront jusqu'au bout, regrettant même d'être arrivées si tôt au terme de leur plaisir.

Je vous avoue qu'à la page 85 je m'apprêtais à abandonner. J'avais mon saoul d'entendre parler de "beau monde vivant bellement dans de beaux endroits", ce type de personnages qui "consomment" au lieu de boire, qui "se reposent" au lieu de dormir etc. . . A partir de ce point, à ma satisfaction, le rose vire au rouge sang. A travers la réalité de la guerre, Ursule prend subitement conscience de la facticité de son existence. Les événements se bousculent. Un

conflit intérieur, l'ébauche d'un drame personnel, se dessine chez elle. Soudain, nous retombons. Ses malheurs terminés, Ursule, après une brève retraite, conclut. "Au retour, mes cours recommencés, je me fis beaucoup d'amis. Ceux du Québec ne s'offusquaient plus de ma personnalité inaccessible. On s'habitua à me voir louangée. Et je chanterai partout, de plus en plus souvent." Déception du lecteur. Explication: ce n'était qu'une prise de conscience superficielle!

x x x

A la Mémoire d'un Héros? Les mémoires d'une mythomane? ou un *Kamouraska* rosacé pour "snobs sincères"?

Andrée Maillet? Une talentueuse descendante de Germaine de Staël? Une héritière de l'ironique Mme De La Fayette?

Je n'ose trancher.

En conclusion, je recommanderai chaudement ce livre à la foule des dames respectables qui fréquentent les concerts d'orgue et les récitals de musique de chambre des bourgs de provinces: elles y retrouveront leurs chimères favorites.

PIERRE D. BELLEMARE

A la Mémoire d'un héros — roman; aux éditions de la Presse. "Collection Ecrivains des Deux Mondes", 166 pages. Un peu cher pour le contenu(\$4.50).